



HAL
open science

Cartographie historique : le gouvernement et la généralité de Lyon en 1767

Christophe Mathevet

► **To cite this version:**

Christophe Mathevet. Cartographie historique : le gouvernement et la généralité de Lyon en 1767. Bulletin de la Diana, 2023, 83, p. 36-48. hal-04535031

HAL Id: hal-04535031

<https://hal.science/hal-04535031>

Submitted on 5 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Cartographie historique : le gouvernement et la généralité de Lyon en 1767

Christophe Mathevo

Les fonds iconographiques et archivistiques de La Diana sont riches de plusieurs pièces cartographiques anciennes qu'il nous paraît intéressant de mettre en lumière aux grés du *Bulletin de La Diana*. Le premier document de cette série est une carte de 1767 intitulée : « Gouvernement général des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolois qui comprend la Généralité de Lyon divisée par ses cinq Élections. Dressé d'après les opérations de Messieurs de l'Académie Royale des Sciences par M. Joubert fils et dirigé par M. l'abbé Berlié. Année 1767. A Lyon chez V^e Daudet et Joubert, gravé par Quetteville. »¹ Il s'agit d'une gravure (burin et eau forte) en noir et blanc avec traits réhaussés à la couleur sur papier *in plano* de 70 cm sur 53 cm.

Le cartouche

Un cartouche situé dans la partie supérieure gauche contient, outre le titre, des informations sur l'éditeur, le graveur et le commanditaire. Sa facture est soignée, il est orné d'une tête et d'une toison de lion enserrant le blason de la ville de Lyon et d'une source verdoyante.

L'abbé Berlié est l'auteur des textes accompagnant la carte et semble être à l'origine de l'édition. Il s'appuie sur les travaux de l'Académie royale des sciences, très dynamique dans le domaine de la cartographie. Berlié est l'auteur d'un essai historique édité un an avant la carte et resté dans la confidentialité.² Il dirigera encore en 1769 l'édition d'une carte du diocèse de Lyon et de ses archiprêtres. La carte dont il est ici

¹ Fonds iconographique de La Diana I Forez. Carte léguée à la Diana en 1893 (*Bulletin de La Diana*, tome 7, p. 191)

² Mr l'Abbé Berlié, *Essai Historique et Chronologique sur les principaux évènements qui se sont passés depuis le commencement jusqu'à nos jours*, Lyon, 1766.

question est éditée par la société *Veuve Daudet et Joubert*, basée Grande rue Mercière à Lyon, qui publie au moins dix cartes ou estampes entre 1764 et 1773. L'entreprise est aux mains d'Etienne Leblond (veuve de Jean-Louis Daudet), associée depuis 1764 à Louis-Martin-Roch Joubert.³ Le graveur, Quetteville demeure inconnu.

Préambule

La carte possède un préambule rédigé par l'abbé Berlié permettant de situer le gouvernement, son étendue, ses grandes caractéristiques géographiques, économiques et climatiques : « Le Gouvernement General du Lyonois etoit autrefois beaucoup plus etendue qu'aujourd'hui a la tenue des Etats generaux en 1614. Il comprenoit les Provinces de Lyonois Forez Beaujolois Auvergne et une partie du Nivernois. Il est actuellement restreint aux seules provinces de Lyonois Forez et Beaujolois. Le Lyonois s'étend a l'occident du Rhosne et de la Saone sur une longueur de 12 lieues du Nord au Midy et sur environ 8 d'Orient en Occident. Le pays est montagneux assez fertile en bled et en vins dont la plupart sont estimes, le Climat y est beau et sain. Lyon en est la capitale et la seconde ville du Royaume. Le Forez s'étend sur une longueur de 21 lieues du Nord au Midy a l'Ouest et au Sud du Lyonois et sur environ 15 d'Orient en Occident dans sa plus grande largeur. Ce Païs est remplie de tres hautes montagnes du cote de l'Auvergne du sommet des tetes les plus elevees des monts du Pilas communs au Forez et au Lyonois on compte 17 Provinces. Il est assez fertile en grains la plaine qui s'étend le long de la Loire est remplie d'étangs qui en rendent le Climat peu sain. Sa capitale est Montbrison situee dans la plaine a 2 lieues de la loire. Saint Etienne sur le Furand devient tous les jours plus considerable par la fabrication des Armes a feu. Le Beaujolois est situe au Nord du Lyonois et du Forez sa plus grande etendue est d'environ 12 lieues du Nord au Midy et a peu pres egale d'Orient en Occident. Ce pays est plein de montagnes et ne produit guere que du Vin dont il fait un bon Commerce sa

³ Sylvie Martin de Vesvrotte, *Dictionnaire des graveurs éditeurs et marchands d'estampes à Lyon au XVIIe et XVIIIe s.*, Lyon 2002, p. 99.

Capitale étoit autrefois Beaujeu C'est a present Villefranche Le Gouvernement en général a 25 lieues du Nord au Midy sur environ 17 d'Orient en Occident il est borne à l'Orient par la Saone et le Rhosne qui le separe de la Bresse de la Dombe et du Dauphine au Midy par le Vivarais et le Velay a l'Occident par l'Auvergne et au Nord par le Bourbonnais le Brionnois et le Maconnois Le franc Lyonnais⁴ n'est qu'une langue de terre qui s'étend a l'Orient de la Saone depuis les Portes de Lyon jusqu'au Village de Riotiers sur une longueur d'environ 5 lieues quand a sa largeur elle est fort inegalle Neuville est la seule ville de ce canton ».

S'en suit un tableau décrivant les positions des principales villes de la carte en longitude et latitude.

Echelle, orientation et légende

L'orientation de la carte figure l'ouest en haut. Les éditeurs s'en explique : « On observera que par rapport a l'étendue du Gouvernement du nord au midy on n'auroit pu orienter cette carte a l'ordinaire qu'en lui donnant une forme desagreceable ce qu'on a voulu eviter ».

L'échelle, représentée en bas à gauche de la carte, est exprimée en « Lieuës de Trois Milles pas géométriques ». Il s'agit de la lieue commune de France mesurant 4,444 km.

Une légende annonce les figurations des limites de province en pointillés long et celles des élections en pointillés brefs mais aussi les différentes localités hiérarchisées en ville, bourg, village, hameau et château avec pour chacune un symbole propre.

Le fond de carte

Le fond de carte est constitué d'une représentation multicouche :

⁴ Bien qu'inclus dans le gouvernement et la généralité de Lyon, ce petit territoire, constitué de dix paroisses jouit d'un statut particulier. Réuni tardivement au royaume de France, il conserve plusieurs privilèges depuis la fin du XVe siècle. François Ier, en 1535, fait encore défense aux élus de Lyon d'imposer les habitants du « petit Franc Lyonnais », privilège confirmé par ses successeurs.

- du réseau hydrographique (distinguant graphiquement fleuves, rivières -nommés- et affluents et figurant quelques étangs),
- du relief (limitée aux monts, nommés pour certains)
- du couvert forestier (très partiel et parfois nominatif),
- des centres de peuplement (nommés et hiérarchisés),
- du réseau viaire (distinguant uniquement par le texte les routes simples -non nommées-, les grandes routes au départ de Lyon -nommées-. Ne figure pas le mode de franchissement des cours d'eau).

L'objet de la carte

L'objet de la carte est la figuration de plusieurs circonscriptions administratives royales délimitées par deux types de pointillés réhaussés à la couleur. Ne figurent pas sur cette représentation ni les circonscriptions ecclésiastiques, ni les circonscriptions judiciaires⁵. Il est ici question :

- d'une circonscription militaire (le gouvernement de Lyon) ;
- de limites provinciales (le Forez, le Beaujolais et le Lyonnais, délimités par un pointillé long) ;
- de circonscriptions financières (la généralité de Lyon divisée en cinq élections - Lyon, Villefranche sur Saône, Montbrison, Roanne et Saint Etienne- délimitées par un pointillé court rehaussé de couleur jaune, rouge ou verte).

Les circonscriptions administratives de l'Ancien Régime se caractérisent par leur hétérogénéité et leur enchevêtrement : les limites du gouvernement de Lyon englobent celles de trois provinces dont les paroisses, regroupées en élections, constituent la généralité...

⁵ Les trois cours des baillages de Forez, Beaujolais et de la Sénéchaussée de Lyon dépendent du ressort du Parlement de Paris.

Figure 1 : Gouvernement des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais qui comprend la généralité de Lyon divisée par ses cinq élections, 1767, (Fonds iconographique de La Diana I Forez).



Le gouvernement de Lyon

Le gouvernement de Lyon a été créé par Louis XI dès 1462 à des fins militaires. Les gouvernements du royaume ont pour cadre les provinces regroupées en zones géographiques jugées cohérentes⁶. Le gouvernement de Lyon a connu une emprise territoriale mouvante.

À partir de 1612 et jusqu'à la Révolution, tous les gouverneurs de Lyon sont issus de la famille de Villerooy. En 1767, Gabriel-Louis-François de Neufville de Villeroy (1731-1794), duc d'Alincourt et de Villeroy, marquis de Neufville, comte de Sault, duc de Retz occupe la charge. Il est assisté d'un lieutenant et d'un secrétaire. Ces trois officiers résident tous à Paris. Les charges sont honorifiques, le pouvoir ayant glissé entre les mains de l'intendant de la généralité.

La généralité de Lyon

Les premières circonscriptions financières du royaume de France (les généralités) avaient été créées aux XIV^e et XV^e siècles dans le but de contrôler la collecte des principaux impôts destinés à l'État. François I^{er}, par l'édit de Cognac (décembre 1542), rénove l'institution créant ainsi seize recettes générales dont celle de Lyon, qui englobe les paroisses du Forez, du Beaujolais et du Lyonnais⁷. Circonscriptions financières, les généralités deviennent au XVII^e siècle des pôles administratifs dévolus aux intendants. Ceux-ci deviennent des administrateurs à poste fixe, résidant au chef-lieu. L'intendant a pour charge, entre autres, de présider le bureau des finances qui répartit l'impôt entre élections et le lève. Les intendants exercent encore des pouvoirs en matière de police, justice et jouent un rôle de soutien au développement économique et structurels des territoires.

⁶ *Recueil de Mémoires et documents sur le Forez*, volume IV, chapitre III.

⁷ Sur la généralité de Lyon : *Recueil de Mémoires et documents sur le Forez*, volume IV, chapitre II ; Jean-Pierre Gutton ; Lambert d'Herbigny ; et al, *L'intendance de Lyonnais, Beaujolais, Forez en 1698 et en 1762 : éd. critique du mémoire réd. par Lambert d'Herbigny et des observations et compléments de la Michodière*, Ed. du C.T.H.S., Paris 1992. Karine Deharbe, *Le Bureau des finances de la généralité de Lyon. XVI^e-XVIII^e siècle*



Figure 2 : Portrait de Jacques de Flesselles, par Donat Nonnotte, musée Carnavalet, Paris.

En novembre 1767, l'intendant de la généralité fraîchement nommé est Jacques de Flesselles (1730-1789), auparavant intendant de Moulins (1762) puis de Rennes (1765). Il reste en charge à Lyon jusqu'en 1784. Il favorise la liberté du commerce, l'installation de manufactures, l'amélioration de l'agriculture et contribue au développement de l'école vétérinaire de Lyon. Il encourage les travaux de l'Académie de Lyon et y fonde plusieurs prix, dont un pour le perfectionnement de la

teinture des soies. Il s'intéresse aussi aux découvertes techniques : en 1784 ont lieu à Lyon les essais du ballon des frères Montgolfier baptisé « Le Flesselles ».⁸

Les cinq élections de la généralité de Lyon

La généralité de Lyon est subdivisée en cinq élections qui couvrent chacune un territoire borné (Montbrison, Saint-Etienne, Villefranche, Roanne et Lyon). L'institution est ancienne. Les élus sont créés en 1356 en tant que commissaires chargés par les états généraux de lever, dans les diocèses du royaume, le subside de guerre accordé au roi par les états en décembre 1355. Dès 1372, Charles V transforme les élus en officiers royaux permanents et les charge de la répartition de la taille et des aides ainsi que du jugement des procès relatifs à ces impôts. Les élus exercent leurs attributions dans le cadre des diocèses jusqu'à la création, vers 1380, de leurs circonscriptions : les élections.

L'élection de Lyon est ainsi créée en 1356, celles de Montbrison et de Villefranche en 1373 et 1402. Celles de Saint-Etienne et Roanne sont plus tardives (1630) et issues de démembrements des élections de Montbrison et de Lyon.

L'élection est soumise à la juridiction d'officier royaux. Elle compte un président, un lieutenant, des conseillers (4 ou 5), des élus (4 ou 5), un procureur du roi et un greffier en chef. Un receveur des tailles ainsi qu'un subdélégué de l'intendant de la généralité sont également présents dans chaque election.

Il est aisé de retrouver les détenteurs de ces charges grâce aux *Almanachs lyonnais*, véritables annuaires administratifs de l'Ancien Régime⁹. Citons simplement pour Montbrison l'avocat Jacques-François Gérentet (1719-1794), seigneur de la Varenne qui préside l'élection et Henri-Joseph Thoinet de Bigny (1702-1774) qui cumule la charge de subdélégué de l'intendant et de lieutenant de l'élection. A Saint-

⁸ Dominique Saint-Pierre, « Flesselles Jacques de (1730-1789) », dans *Dictionnaire historique des académiciens de Lyon 1700-2016*, Lyon, 2017, p. 520-524

⁹ *Almanach de la ville de Lyon pour l'année 1767*, A Lyon chez Aimé de la Roche, 1767.

Etienne, Louis Messance (1734-1796), receveur des tailles de l'élection depuis 1765, devient subdélégué quelques années plus tard¹⁰. Précurseur de la science démographique, il est l'instigateur d'un véritable recensement de la population à l'échelle du royaume¹¹. Gestionnaire habile, il se voit confier les biens de François-Marie Peyrenc de Moras (1718-1771), seigneur de Saint-Etienne depuis 1765 et ancien intendant de la généralité de Riom, ancien contrôleur général des Finances et secrétaire d'Etat à la Marine...



RECHERCHES

tres, 4 enfans $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$ et mariages ont donné 4 enfans $\frac{1}{2}$.
Les mariages de 1748 à 1758 ont produit, les uns dans les autres, 4 enfans $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$ et mariages ont donné 4 enfans $\frac{1}{2}$.
Les mariages de 1748 à 1758 ont été par conséquent beaucoup moins féconds que ceux de 1690 à 1700.



Figure 3 : Etude sur l'évolution de la population de Montbrison entre 1690-1700 et 1748-1758, dans Recherches....

Paroisses, communautés et feux en 1767

Les élections regroupent plusieurs paroisses et communautés, elles-mêmes détaillées en feux. Un décompte

¹⁰ Eric Brian, Christine Théré, « Fortune et infortunes de Louis Messance (2 janvier 1734-19 avril 1796) », *Population*, Année 1998, 53-1-2, pp. 45-69.

¹¹ *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen et de quelques provinces et villes du royaume avec des réflexions sur la valeur du bled tant en France qu'en Angleterre depuis 1674 jusqu'en 1764*, Paris, Durand, 1766.

fiscal réalisé en 1759 nous permet d'en appréhender la population¹².

	Paroisses	Feux	Habitants	Ecclésiastiques
Lyon	139	14 113	71 100	227
Saint-Etienne	122	18 620	90 700	738
Montbrison	203	18 513	86 575	793
Villefranche	133	15 933	80 745	335
Roanne	141	15 800	78 625	455
Franc Lyonnais	10	1 316	5 925	12
Ville de Lyon et faubourgs	14	7 780	110 880	2 178
Total	762	92 075	524 280	4 738

Figure 4 : Paroisses, feux et habitants des cinq élections de la généralité de Lyon en 1759.

Projections des données de la carte sur un fond cartographique actuel

La projection d'une carte ancienne sur un fond de carte actuel est une entreprise risquée mais indispensable à tout historien, archéologue ou géographe qui tente une étude territoriale. Les progrès de la numérisation et l'avancée des traitements SIG permettent aujourd'hui de créer des supports d'analyse spatiale fiable. Nous proposons d'extraire ici les données administratives et routières issues de la carte de 1767 pour les reporter sur deux documents distincts pour plus de clarté (fig. 5 et 6).

Pour conclure, la carte de 1767 présente une somme importante et diverse d'informations qui se superposent et ne facilitent pas la lisibilité. Sa finalité semble multiple : vérification administrative, préparation d'itinéraire, connaissance minimale de la zone cartographiée. Cette carte, alors disponible en librairie à Lyon, a ainsi pu rencontrer un large public.

¹² *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, par M. l'abbé Expilly, tome IV, L-M, Amsterdam, 1766, p. 305.

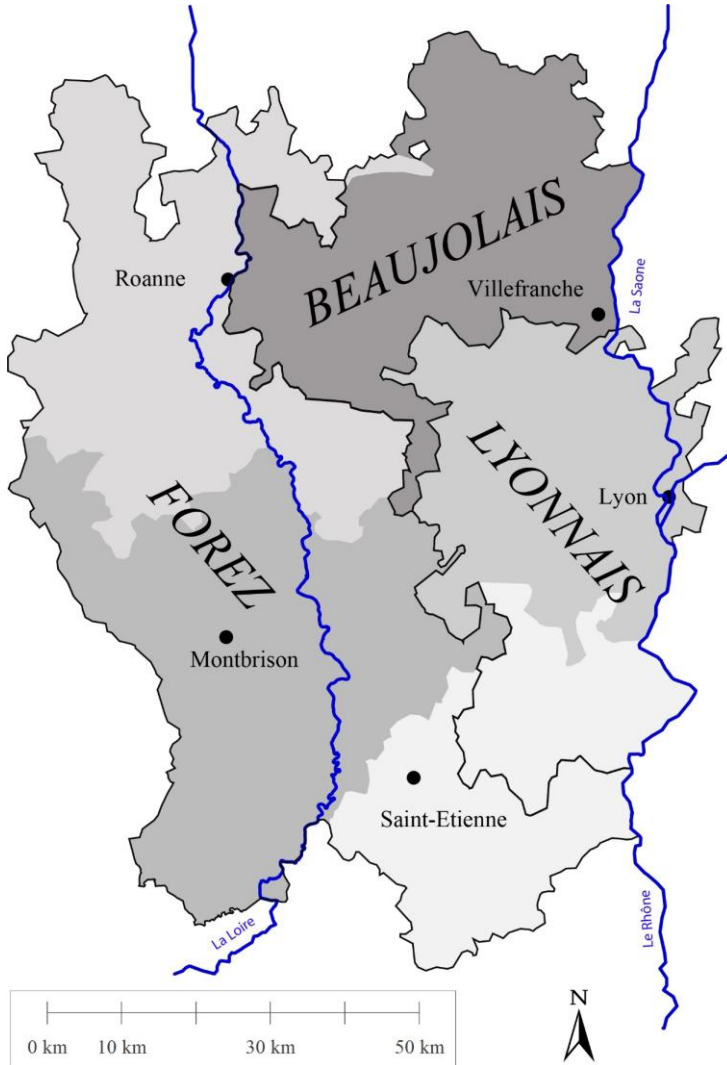


Figure 5 : Projection des limites administratives de la carte de 1767 sur un fond de carte actuel.

Traits noirs : limites des trois provinces formant le gouvernement de Lyon (Forez, Beaujolais, Lyonnais).

Dégradé de gris : les cinq élections formant la généralité de Lyon : Lyon, Montbrison, Villefranche, Roanne et Saint-Etienne (qui prend en Lyonnais et Forez).

Points noirs : chefs-lieux d'élection.

Cartographie C. Mathevot.

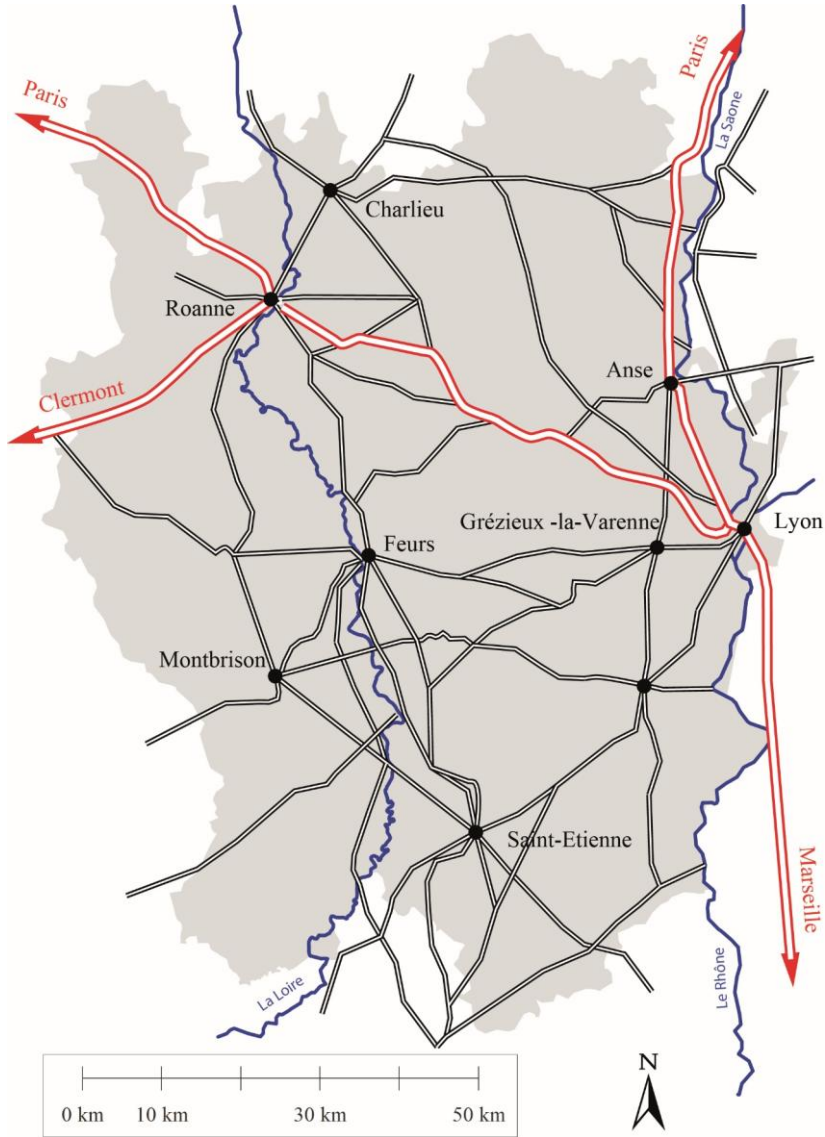


Figure 6 : Projection des données routières de la carte de 1767 sur un fond de carte actuel.

Traits rouges : grandes routes reliant Lyon à Paris, Clermont et Marseille.

Traits noirs : routes secondaires.

En grisé : emprise de la généralité et du gouvernement de Lyon.

Points noirs : nœuds routiers (au moins 5 routes convergentes).

Cartographie C. Mathevot.